



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/223
19 juin 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquantième session
Point 57 de la liste préliminaire*

RESPECT DES ACCORDS DE LIMITATION DES ARMEMENTS ET DE DÉSARMEMENT

Lettre datée du 14 juin 1995, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué officiel en date du 13 juin 1995, que le Ministère des relations extérieures du Pérou a publié au sujet de la déclaration du Gouvernement français concernant la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique Sud.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer cette lettre et son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 57 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Pérou auprès
de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Fernando GUILLÉN

* A/50/50/Rev.1.

ANNEXE

Communiqué officiel en date du 13 juin 1995, publié par le Ministère
des relations extérieures du Pérou au sujet de la déclaration du
Gouvernement français concernant la reprise des essais nucléaires
dans le Pacifique Sud

Le Gouvernement péruvien a reçu aujourd'hui une communication officielle du Gouvernement français indiquant la reprise prochaine des essais nucléaires dans le Pacifique Sud.

Le Gouvernement péruvien proteste de la façon la plus énergique contre cette décision du Gouvernement français, qui compromet gravement les efforts constants faits par la communauté internationale pour parvenir, par la conclusion d'accords internationaux, à l'élimination totale des essais nucléaires et à la non-prolifération des armes nucléaires.

Considérant en outre que cette reprise des essais nucléaires causera des dommages irréparables à l'environnement, le Pérou incite vivement le Gouvernement français à reconsidérer sa décision, conformément à ses politiques en faveur de la paix internationale, du désarmement et de la protection de l'environnement.

Le Gouvernement péruvien déclare également qu'il reste en contact avec d'autres gouvernements, compte tenu des graves effets que la décision susmentionnée comporte pour la communauté internationale.
